

COMMUNE DE SAINT LOUP GEANGES

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 AVRIL 2012

PRESENTS

B. LACOMBRE, M. BAILLON, A. BONIN, I. CHARRY, O. FELTIN, J-F. GARNIER, Y. GROSPERRIN, P. HABERTHUR, M. LEBLANC, I. MASSON, A. PENSIVY, L. POMMIER

Absents excusés : P. BALVAY (pouvoir à A. BONIN), V. BENLALLI (pouvoir à B. LACOMBRE), P. FERREIRA (pouvoir à Y. GROSPERRIN)

OBSERVATIONS SUR LE C.R. DE LA REUNION DU 27 MARS 2012

Néant.

FINANCES ET GESTION

Intercommunalité

Le président de la communauté d'agglomération Beaune Côte et Sud, M. Alain SUGUENOT, saisira prochainement en vue de l'approbation de l'adhésion des communes de Change et de Saint Loup Géanges le conseil communautaire puis les 58 communes adhérentes, qui auront alors trois mois pour délibérer.

Election présidentielle

Les permanences du bureau de vote salle de la Poste sont arrêtées comme suit :

1er tour : 22 avril 2012		2 ^{ème} tour : 6 mai 2012	
8h00 - 10h30	P. FERREIRA J-F. GARNIER P. HABERTHUR	8h00 - 10h30	P. FERREIRA P. HABERTHUR B. LACOMBRE + M. BAILLON
10h30 - 13h00	I. CHARRY O. FELTIN M. LEBLANC	10h30 - 13h00	M. BAILLON I. CHARRY O. FELTIN
13h00 - 15h30	M. BAILLON A. BONIN Y. GROSPERRIN	13h00 - 15h30	P. BALVAY A. BONIN J-F. GARNIER
15h30 - 18h00	P. BALVAY B. LACOMBRE I. MASSON	15h30 - 18h00	V. BENLALLI B. LACOMBRE A. PENSIVY

URBANISME ET TRAVAUX

Patrimoine communal

Les riverains et copropriétaires de l'allée Jean Faivre demandant la rétrocession de cette voie à la commune. Une réunion sur place sera organisée avec la commission urbanisme et travaux.

Voirie et réseaux

Une visite sur place le 16 avril a permis aux représentants du SYDESL et d'ORANGE de valider avec la commune les modalités pratiques de l'enfouissement des lignes téléphoniques qui sera réalisé concomitamment avec le busage du fossé gauche en montant de la rue Jean-Baptiste Cautin entre la rue du Roi et la Grande Rue. Deux fonçages sous R.D. permettront de supprimer les traversées aériennes de téléphone. Le SYDESL se charge de réaliser le plan modificatif qui permettra à la commune de consulter

les entreprises, sachant qu'ORANGE prendra à sa charge les fournitures (chambres de tirage, fourreaux et accessoires).

Bâtiments

La commune n'aura pas en 2012 de subvention départementale au titre du PIIC pour le réaménagement de la mairie. Toutefois, l'opération étant programmée sur deux ans, elle pourra postuler à nouveau en 2013.

P.L.U.

La prochaine réunion de la commission, toujours consacrée au zonage, se tiendra en mairie le vendredi 11 mai 2012 à 9h30.

Assainissement

Bernard LACOMBRE et Yves GROSPERRIN ont rencontré le 18 avril Mme Hayat SAGHIR de l'ATD 71 et M. Didier GUENOT du SATESE pour une première approche de la faisabilité de la suppression de la lagune de Géanges Bourg avec un refoulement des eaux usées directement à la lagune de Saint-Loup. Un cadrage réglementaire de l'opération étant nécessaire, une réunion sera organisée en juin avec l'Agence de l'Eau pour valider la technique de mise aux normes utilisable pour la lagune de Saint-Loup et l'enveloppe financière s'y rapportant, préalable indispensable à toute décision de poursuivre ou non l'opération dans le seul cadre communal.

Travaux divers

Une clôture en treillis soudé galvanisé plastifié vert de 2 m va être installée rue des Vaches autour du poste de refoulement des eaux usées et de la zone de stockage des services techniques, avec un portail autoporté de 5 m. Les cours de la garderie et du groupe scolaire seront isolés de la cour de la mairie par une clôture et des portails ou portillons de hauteur 1,50 m.

Un point d'eau extérieur à bouton-poussoir, adossé à la salle Alain Carillon, est mis à disposition des utilisateurs du city-stade.

COMMUNICATION, ECOLE, NOUVELLES TECHNOLOGIES

Téléphonie mobile

La déclaration d'utilité publique du mât de téléphonie mobile du haut de Géanges a été attaquée auprès du tribunal administratif par un groupe de riverains.

Maison de santé

Les professionnels du secteur médical et paramédical sont d'accord pour participer à une réunion commune avec les élus et l'Agence Régionale de Santé en vue d'étudier la faisabilité à Saint Loup Géanges d'une maison de santé, entité juridique de mise en commun de moyens et de coordination d'action autour d'un projet commun sans obligation de regroupement sous le même toit. Cette structure peut être ou non couplée avec une maison médicale dans laquelle travaillent directement tous les professionnels adhérents ou une partie seulement, autour d'un secrétariat commun sujet à aide financière dans le cadre nécessaire et suffisant de la seule maison de santé.

FORET ET ENVIRONNEMENT

Affouage

Il a été relevé une production totale de 360 stères par 50 affouagistes, soit une moyenne d'un peu plus de 7 stères par lot. Cette mise à disposition de bois de chauffage est complétée par 480 stères de têtes de chênes vendus par la commune et qui ont tous trouvé preneurs.